

## Arrêté

**Fixant la composition de la commission de sélection par la voie du détachement d'agents Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) dans le corps des Assistants ingénieurs, BAP F, Assistant-e de fabrication, organisée par l'Université Paris XIII dénommée USPN, Université Sorbonne Paris Nord.**

### **Le Président de l'Université**

Vu le décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;

Article 93 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Article L 5212-13 du code du travail ;

Article 6 sexies de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 fixant le nombre et la répartition d'emplois offerts au titre de l'année 2024 aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès aux corps des assistants ingénieurs du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

## **ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup> : La commission de sélection par la voie du détachement dans le corps des assistants ingénieurs, *BAP F, Assistant-e ingénieur de fabrication*, réservée aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi et organisée par l'Université Paris XIII dit USPN, est composée ainsi qu'il suit :

Madame Marine MAGOT, responsable du Pôle accompagnement des personnels. Conseillère mobilité carrière, responsable recrutement, Présidente, Université Sorbonne Paris Nord-Villetaneuse.

Monsieur Emmanuel PENARROYAS, maquettiste PAO et reprographe, Rectorat de l'académie de Montpellier.

Madame Marie PICONE, chargée du développement numérique et de la valorisation, Responsable cellule recherche, responsable adjointe de l'unité de formation et de recherche LLSHS, Université Sorbonne Paris Nord-Villetaneuse.

Monsieur Renzo IACAZZI, responsable département imprimerie, courrier et chauffeur, Direction des affaires logistiques intérieures, Université de Strasbourg.

Madame Aurélie SAVIGNY, référente handicap, Université Sorbonne Paris Nord-Villetaneuse.

Article 2 : Le Président de l'Université Paris XIII dit USPN est chargé de l'exécution du présent arrêté.

